

AR PREFECTURE

006-210600110-20180516-09-DE
Reçu le 30/05/2018



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 09 - PLAGE DE LA BAIE DES FOURMIS – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – LOT N° 1 « ACTIVITES BALNEAIRES » – ETABLISSEMENT « ANAO PLAGE » : CHANGEMENT DE GERANCE

Séance Publique Ordinaire du 16 MAI 2018
A 19 heures dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Claude CALIMAR, M. Bernard MACCARIO, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Aimée GARZIGLIA, Mme Yvette RODA, Mme Joëlle HENON-DECOUARD, M. Michel CECCONI, Mme Christiane VALLON, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, M. Nicolas SBIRRAZZUOLI, M. Philippe RASTOLDO, M. Bernard MAILLE, Mme Carolle LEBRUN, Mme Flora DOIN,

PROCURATIONS : Mme Arzu-Marie PANIZZI à M. Claude CALIMAR, M. Christian HUGUET à Mme Carolle LEBRUN, Mme Catherine LEGROS à Mme Marie-José LASRY, M. Guy PUJALTE à Monsieur le Maire, M. Guérino PIROMALLI à M. Bernard MACCARIO, Mme Françoise SANCHINI à Mme Joëlle HENON-DECOUARD, M. Jean-Elie PUCCI à M. André RIOLI, Mme Sophie REID à Mme Aimée GARZIGLIA, Mme Cécile GARBATINI à M. Stéphane EMSELLEM,

ABSENT : M. Stefan VOISIN.

QUORUM : 14

PRESENTS : 17

VOTANTS : 26

Secrétaire : Mme Flora DOIN

Date de convocation de séance : 9 mai 2018

AR PREFECTURE

006-210600110-20180516-09-DE
Reçu le 30/05/2018



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL 16 MAI 2018

IX – PLAGE DE LA BAIE DES FOURMIS – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
– LOT N° 1 « ACTIVITES BALNEAIRES » – ETABLISSEMENT « ANAO PLAGE »
: CHANGEMENT DE GERANCE

Monsieur le Maire s'adresse à ses collègues en ces termes :

« La SARL CAO est titulaire du sous-traité d'exploitation de l'établissement balnéaire dénommé « Anao Plage », situé sur la plage de la baie des Fourmis.

Lors de son assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2017, il a été décidé du changement de gérance, à savoir que M. Rudy ORSONI remplace M. Loïc AMADEI dans ses fonctions de gérant.

Par courrier du 20 décembre 2017, le service Maritime de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer a émis un avis favorable.

Il appartient à la présente Assemblée, après en avoir délibéré, de :

- APPROUVER le changement de gérance de la SARL CAO et l'avenant n°1 annexé à la présente délibération,
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1. »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

- APPROUVER le changement de gérance de la SARL CAO et l'avenant n°1 annexé à la présente délibération,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Roger ROUX



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de NICE dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat chargé du contrôle de la légalité et de sa publication.